

Genèse d'un projet (1998-2004)*

Alain Chauvot

1. Définition du projet (septembre 1998-1999) : enjeux, contraintes, méthodes et choix¹

1.1. Une initiative du CNRS : une *Maison de la recherche* à Strasbourg ?

Le 28 septembre 1998 se tint, dans les locaux de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg (USHS)² et à l'initiative du département SHS du CNRS, une réunion à laquelle participaient le directeur scientifique adjoint en charge des sections 32 et 33 (Histoire) du département SHS (Georges Tate³), la déléguée régionale du CNRS (Véronique Debisschop), le vice-président Recherche de l'USHS (Alain Chauvot⁴), les responsable et responsable-adjointe du Service de la recherche et des études doctorales de l'USHS (Annie Boehm et Marie-Ange Joerg) et quelques universitaires de l'USHS, surtout historiens⁵. Georges Tate était venu porter une proposition : dans le cadre du plan national U3M⁶, le CNRS était disposé à examiner une demande de création à Strasbourg d'une Maison de la recherche, adossée aux universités et au CNRS et orientée dans le « domaine des sciences sociales et historiques ». La condition mise était un soutien par les trois universités de Strasbourg, l'USHS étant invitée à être en première ligne. Pour le statut, le CNRS envisageait l'hypothèse d'une *fédération de recherche* ou d'une *unité mixte de service*. Un délai de quelques mois était donné pour préparer le dossier.

L'expression *Maison de la recherche* relevait plutôt du vocabulaire en usage au CNRS pour désigner une structure comportant des bâtiments dans lesquels sont regroupées des équipes de recherche en grande partie associées à celui-ci, en mettant à leur disposition des locaux spécifiques et des locaux, services et équipements communs, dans une perspective de mutualisation. La notion de *Maison de la recherche* n'impliquait pas nécessairement – mais n'excluait pas non plus – que se fassent jour ainsi des collaborations scientifiques voire des programmes communs favorisés par ce rapprochement topographique. En ce sens n'étaient pas étanches les frontières entre le concept de *Maison de la recherche* et celui de *Maison des sciences de l'Homme*, où se réunissent, autour du concept d'interdisciplinarité, et pour reprendre l'expression de Maurice Garden⁷, « le matériel et l'immatériel ».

Or, on a pu parler, à propos des Maisons des sciences de l'Homme, d'une « histoire de générations »⁸, avec trois moments : la première génération avait été celle de structures dont certaines disposaient de la personnalité juridique : MSH Paris-Raspail (Fondation) dès les

* Je remercie Maurice Garden, Patrick Watier et Claude Lorentz de leur relecture et de leurs précieuses remarques.

¹ Observations générales sur la genèse du projet dans Martine Bentaboulet, « Histoire d'une structuration de la recherche : de la Maison au Réseau », in *Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme*, sous la direction de Jacques Commaille, Paris, La documentation Française, 2006, p. 11-27, ici p. 22-23.

² Université Marc Bloch (UMB) à partir du 30 octobre 1998.

³ Georges Tate, décédé en 2009, était spécialiste d'antiquité tardive et d'histoire byzantine.

⁴ Professeur d'histoire romaine, membre de l'UPRES-A 7044 UMB/UHA/CNRS Antiquité romaine et chrétienne.

⁵ Le compte rendu de la réunion enregistre en outre la présence d'un représentant de l'Université Robert Schuman.

⁶ Plan de croissance des universités « Université du troisième millénaire », mis en chantier en 1998.

⁷ L'historien Maurice Garden, professeur à l'Université de Lyon II, fut l'initiateur de la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'Homme à Lyon en 1989. Devenu chef de la Mission scientifique universitaire (MSU), il joua un rôle fondamental dans le développement de nouvelles MSH et dans l'organisation du Réseau des MSH.

⁸ M. Bentaboulet, *op. cit.*, p. 14.

années 60, MSH de Bordeaux et, depuis 1979, MSHS « sans murs » de Strasbourg, toutes deux de statut associatif et dans la dépendance initiale de la Fondation parisienne⁹, Maison de l'Orient méditerranéen en 1975 à Lyon (MOM, Fédération de recherche CNRS¹⁰). Maison Rhône-Alpes des sciences de l'Homme en 1989 (MRASH, d'abord Groupement d'intérêt public)¹¹, Maison Ange-Guépin de Nantes en 1993 (Groupement d'intérêt public). Si ces projets avaient eu le soutien du Ministère de la Recherche, le CNRS avait été diversement impliqué dans leur mise en œuvre ; quant aux liens avec les universités, ils pouvaient avoir été soit étroits soit assez lâches. En revanche, dans les années 90, les MSH de la « deuxième génération » (Caen, Poitiers, Aix, Toulouse) avaient d'emblée été définies comme rattachées aux universités et le CNRS avait été impliqué dans leur organisation.

La démarche de Georges Tate s'inscrivait à la charnière de ces MSH de « deuxième génération » et de celles de « troisième génération », dont la future MISHA serait l'un des exemples, avec, dans un premier temps, les MSH de Lille et de Paris-Nord. Comme dans le cas des MSH de « deuxième génération », l'impulsion d'un CNRS attaché à l'excellence était forte (ses structures et ses moyens, tant matériels qu'humains, étaient essentiels) ; de plus, à Strasbourg, le CNRS souhaitait réorganiser le dispositif affaibli et fragmenté des équipes qui lui étaient associées, notamment dans les sciences historiques. Quant au Ministère, il inscrivait de telles opérations dans une politique de pilotage de la recherche avec volonté d'aménagement du territoire. CNRS et Ministère étaient en accord sur la nécessité d'un enracinement de ces Maisons dans le milieu universitaire. En outre s'affirmait l'idée que de telles Maisons devaient favoriser des activités émergentes et des prises de risque.

De fait, l'initiative du CNRS était menée en liaison avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; comme Maurice Garden, qui était alors le maître d'œuvre de ces opérations au Ministère, le confirma ultérieurement, la concertation entre Georges Tate et lui-même sur ces questions était étroite¹². Ministère et CNRS entendaient se tourner, dans le cas de Strasbourg, directement vers les universités. Dans le plan « Université du troisième millénaire – U3M », il s'agissait de mettre en place un maillage de Maisons dont la définition devait correspondre au concept de Maison des sciences de l'Homme ; si la dimension « hôtelière » devait être présente, les notions de profil scientifique et d'interdisciplinarité étaient centrales.

Il n'existait alors à Strasbourg aucun projet d'un tel grand équipement. D'ailleurs, la notion même d'une politique de recherche menée par l'université était loin de faire l'unanimité, du moins à l'USHS. Or, depuis son élection en janvier 1998, le vice-président Recherche, Alain Chauvot, avait pu prendre la mesure des richesses et ressources de l'USHS mais aussi de ses handicaps : médiocrité voire absence d'espaces dédiés à la recherche, crédits limités et dispersés, problèmes de structuration, cloisonnements divers, conditions peu satisfaisantes d'accueil des doctorants, organisation compliquée des publications, lourdeur des procédures. De plus, sur le site strasbourgeois, la dispersion des disciplines SHS (voire la fragmentation d'une même discipline comme l'histoire) entre les universités n'était que très modérément compensée par des pratiques de collaboration¹³. Il lui sembla d'emblée qu'une

⁹ La MSH de Strasbourg était demeurée une « Maison sans murs », hors tutelle universitaire et CNRS, sans équipement important et, hormis un poste administratif mis à disposition par l'Université Robert Schuman, presque sans personnel ; sur son histoire, René Heyer, Présentation, *Les Carnets de la Maison des Sciences de l'Homme de Strasbourg*, Strasbourg, PUS, 2000.

¹⁰ La MOM est devenue depuis Maison de l'Orient et de la Méditerranée et a statut d'unité mixte de service et de recherche.

¹¹ Par la suite, deux MSH, l'une à Lyon, l'autre à Grenoble, avec statut d'UMS.

¹² Entretien avec Maurice Garden, mai 2011.

¹³ Et ce, en dépit des efforts de la MSH de Strasbourg de maintenir depuis une vingtaine d'années une tradition de travail interdisciplinaire associant des acteurs des trois universités strasbourgeoises.

réponse positive à la proposition faite par Georges Tate pouvait contribuer à apporter des solutions à la situation strasbourgeoise, en ancrant un tel dispositif au cœur des universités.

Lors de la réunion du 28 septembre, la proposition du CNRS suscita toutefois plutôt un mélange d'intérêt distancié et de scepticisme prudent. On s'accorda néanmoins sur quelques idées : un tel projet n'était viable qu'à la condition de se réaliser à proximité des universités ; il ne fallait exclure *a priori* aucune discipline ; l'absence de labellisation CNRS ne devait pas constituer un motif d'exclusion ; la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) devait être associée au projet. Le 6 octobre, Daniel Payot, qui venait de prendre ses fonctions de président de l'USHS, nomma Alain Chauvot « chargé d'une mission exploratoire pour un projet de Maison de la recherche », ce qui lui permettait d'entrer en contact, à ce titre, avec les interlocuteurs concernés, qu'ils soient institutionnels ou scientifiques.

1.2. Conditions et contraintes : l'enchevêtrement des calendriers et la diversité des interlocuteurs

La vie universitaire était caractérisée par des cadres complexes et contraignants : calendriers divers rythmant la vie des universités et grand nombre d'interlocuteurs locaux et nationaux relevant ou non du monde universitaire. L'USHS, devenue le 30 octobre 1998 Université Marc Bloch (UMB), était organisée selon plusieurs calendriers : celui du mandat présidentiel (en principe 5 ans) et celui de la mandature des Conseils (4 ans). La prise de fonction de Daniel Payot coïncida avec les premiers jours du projet ; suite à la mise en place des nouveaux conseils en janvier 2002, Daniel Payot démissionna et fut remplacé, après un *interim* de Bernard Michon, par François-Xavier Cuhe (mai 2002)¹⁴. Quant à la mandature du conseil scientifique, elle correspondit à la période janvier 1998-janvier 2002. Mais autre était le rythme du *contrat d'établissement* : de janvier 1997 à décembre 2000, puis de janvier 2001 à décembre 2004. Les autres universités du site, certes dans le même calendrier contractuel, avaient des calendriers internes différents.

Au plan national, le développement du Réseau des MSH était, depuis 1997, l'un des éléments de l'action ministérielle, soutenu par le Fonds national de la science. Venait en effet d'apparaître un nouveau mode de financement de la recherche, avec la création des Actions concertées incitatives (ACI). La création et la gestion des ACI relevaient de la Direction de la recherche et des études doctorales, le secteur des sciences humaines et sociales étant confié à l'historien Robert Ilbert, professeur à l'Université d'Aix, créateur et directeur de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme et au juriste Antoine Lyon-Caen, assistés par Martine Bentaboulet, chargée de questions administratives au Ministère. C'est dans le cadre de cette procédure des ACI que fut créée l'ACI « Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme », dont la mise en œuvre fut confiée à Maurice Garden, chef de la Mission scientifique universitaire (MSU) à la Direction de la recherche. L'ACI du Réseau avait un conseil scientifique, devenu conseil d'orientation stratégique en 2000 et un comité de pilotage associant le CNRS, la Direction de la recherche et la Mission scientifique universitaire.

Au plan local, la diversité politique, qui exista un temps entre le Conseil régional et le Conseil général d'une part, et la Communauté urbaine de Strasbourg d'autre part, n'empêcha nullement une convergence d'attitudes envers le projet. Un rôle important était également dévolu aux représentants de l'État, Préfecture, Rectorat et délégué régional à la recherche (Laurent Buisson, puis Guy-René Perrin) ainsi qu'à la Délégation régionale du CNRS (Véronique Debisschop, puis Alain Nouailhat et Philippe Piéri).

¹⁴ Comme le prévient Roland Étienne, correspondant pour la MISHA du Conseil d'orientation stratégique du Réseau des MSH, dans son *Rapport* du 9 juin 2002, il n'y eut « pas de conséquences des aléas de la politique universitaire strasbourgeoise sur l'avenir de la MISHA ».

Le premier objectif était de s'insérer dans les *contrats* qui étaient à la source de toute opération de construction ou d'équipements lourds : Contrat de Plan État-Région (CPER) (2000-2006) ou Contrat triennal Strasbourg Ville européenne (2000-2002)¹⁵. La gestion du projet devait donc s'inscrire dans plusieurs cadres : dans le contrat d'établissement de l'université porteuse (et, au moins en citation, dans celui des universités partenaires) ; dans le CPER ou dans le contrat triennal ; dans l'ACI « Réseau des MSH ». Il faudrait mener simultanément plusieurs négociations : avec les universités (et avec le Pôle universitaire européen de Strasbourg – PUE¹⁶), le Ministère, la Délégation régionale à la recherche, le CNRS, les instances de l'ACI « Réseau des MSH », les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Communauté urbaine de Strasbourg). Les spécificités du site strasbourgeois nécessitaient des prises de contact avec d'autres structures, distinctes des universités : la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg¹⁷, la Maison des sciences de l'Homme de Strasbourg (MSHS) et les Presses universitaires de Strasbourg (PUS)¹⁸.

Assuré de l'appui de la présidence de l'USHS, Alain Chauvot annonça qu'il rédigerait plusieurs *notes d'étape* afin de présenter en avril 1999 une *fiche de projet* qui permettrait de prendre rang soit au CPER soit au contrat triennal. Parallèlement, l'objectif était d'élaborer pour juin 1999 un projet qui permette d'accéder au Réseau des MSH, tout en préparant une entrée en contractualisation en 2001.

1.3. Vers l'inscription au *Contrat triennal Strasbourg Ville européenne 2000-2002* (octobre 1998-mai 1999)

1.3.1. *Rapport préliminaire* du 23 octobre 1998 : une Maison « Europe, sociétés, civilisations » ?

Alain Chauvot constitua un groupe de réflexion avec quelques collègues de l'USHS/UMB, dont le sociologue Patrick Watier, directeur de l'UPRES-A 7043 Cultures et sociétés en Europe¹⁹, et procéda à des consultations²⁰. Il en résulta le *Rapport préliminaire* du 23 octobre. Celui-ci proposa un intitulé pour la Maison : « Europe, sociétés, civilisations » et inséra le projet dans le maillage national en cours des MSH. Allant plus loin que l'initiative du CNRS du 28 septembre, il suggéra de donner une dimension alsacienne au projet en y associant l'Université de Haute-Alsace et proposa un profil scientifique assez large. Appuyé sur la BNUS, la Maison aurait des activités multi-services et porterait quelques thèmes fédérateurs. Six étaient suggérés :

Europe : espaces, cultures, identités

Mondes anciens

Religions

¹⁵ En principe, la répartition des crédits devait se faire entre 50 % pour l'État et 50 % pour les collectivités territoriales ; il était toutefois possible pour les collectivités d'augmenter leur part afin de marquer un intérêt particulier pour un projet.

¹⁶ Créé en 1991 et disparu suite à la fusion des universités strasbourgeoises en 2009, le Pôle universitaire européen de Strasbourg était un groupement d'intérêt public associant les trois universités de Strasbourg et les trois collectivités territoriales : la région Alsace, le département du Bas-Rhin, et la Communauté urbaine de Strasbourg.

¹⁷ Établissement public national, dont le statut était alors défini par le décret de 1992.

¹⁸ Ces deux dernières associations de droit local.

¹⁹ Participèrent à ces réunions le germaniste Frédéric Hartweg, l'archéologue Dominique Beyer et l'historien de l'art Roland Recht.

²⁰ Présidence de l'Université Louis Pasteur : Jean-Yves Méridol (l'Université Robert Schuman, suite au retrait puis au décès de son président, connaissait une situation d'*interim*), Délégation régionale du CNRS, MSHS, BNU) ; chargé de mission U3M pour le Rectorat et la Préfecture de la région Alsace : Jean-Alain Héraud.

Frontières et marges, centre et périphérie
Mémoire et patrimoine
Travail, environnement, risques.

Aucune discipline ne serait exclue. Le document proposait d'augmenter et de réorganiser les surfaces recherche, en distinguant des espaces communs dédiés aux services, des espaces relevant d'activités communes aux équipes et des locaux propres à chaque équipe. Ce rapport était accompagné d'un questionnaire auprès des universitaires. Les réactions furent positives, sauf sur un point : plusieurs réponses estimèrent que le document était trop imprécis sur la question des locaux ; la formulation d'une demande d'une construction (ou d'un réaménagement d'un bâtiment existant) devrait être faite de façon beaucoup plus explicite.

1.3.2. Précisions et chiffrages de l'avant-projet : la *Note de synthèse* du 6 janvier 1999

Les derniers mois de l'année 1998 permirent de procéder à de nouvelles consultations, en particulier celle du nouveau président de l'Université Robert Schuman, Christian Mestre et du vice-président Recherche Michel Storck, de G. Gissingner, vice-président Recherche de l'Université de Haute-Alsace et du délégué régional à la recherche, Laurent Buisson. La *Note de synthèse* du 6 janvier 1999 marqua la fin de la mission exploratoire. Elle intégra l'hypothèse de l'insertion de la Maison dans le cadre du Réseau national en cours de constitution et enregistra le souhait que tous les champs disciplinaires aient vocation à entrer dans un tel projet. Elle tint compte des observations sur la nécessité d'une demande explicite d'une construction (ou d'un aménagement de locaux existants). Elle confirma qu'une telle Maison ne saurait se limiter à une perspective européenne. La Maison devrait jouer un rôle dans la diffusion des savoirs, d'où l'intérêt de liens avec les Presses universitaires de Strasbourg, dont on envisagea l'hébergement. Quant à l'hébergement d'équipes, on visait en priorité quelques unités de l'UMB, mais les autres équipes SHS du site « auraient vocation à participer intellectuellement » à la structure. La localisation d'une telle Maison devrait se faire « au plus près des ressources documentaires du site ».

La *Note* distinguait des domaines fondamentaux et des thèmes structurants. Les *domaines* proposés étaient :

Europe
Mondes anciens
Sciences, technologies et sociétés
Sciences religieuses
Études germaniques

et les *thèmes* structurants :

Conceptions antiques et modernes du travail et de la production
Frontières et marges, centre et périphérie
Mémoire et patrimoine
Travail, économie, risques
Droits de l'Homme, éthique, bioéthique
Perceptions, actions, comportements, langages
Parole, arts, esthétique.

La *Note* proposa un chiffrage²¹. La superficie utile des locaux d'équipes était estimée entre 1 250 à 1 690 m², celle des locaux de type « muséographique » entre 200 et 400 m², les autres espaces étant communs. Deux hypothèses étaient formulées, basse (2 628 m² de surface utile) et haute (3453 m²). Les coûts estimés variaient entre 35,5 millions de francs (5,4 millions d'euros) et 46 millions de francs (7 millions d'euros).

²¹ Celui-ci fut effectué avec la collaboration de la Cellule d'analyse de données de l'UMB, dont le responsable était Jean-Emmanuel Rudio.

1.3.3. L'intervention du Conseil régional et la prise en compte d'autres sites de MSH

Le Conseil régional, où le dossier était suivi par la vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Fabienne Keller, manifesta son intérêt et souhaita disposer d'éclairages complémentaires, en proposant que soit menée *in situ* une analyse comparative d'un certain nombre de réalisations. L'UMB se déclarant hors d'état de financer une telle mission, le président du Conseil régional, Adrien Zeller, proposa le 7 avril 1999 au président de l'UMB de prendre à charge son financement pour une durée de 3 à 4 mois ; on recruta une chargée de mission, Carine Klein, ATER à l'UFR des sciences sociales.

Il était prévu de visiter plusieurs réalisations : Aix, Nanterre, Caen, Poitiers, Grenoble, Lyon-MSH, Lyon-MOM, Toulouse, Nantes. Une grille de lecture de chaque Maison avait été préparée, de façon à définir son profil : hébergement d'équipes ou de projets, mode d'insertion dans le tissu universitaire, statut, architecture, missions... Le souhait était de dégager des analogies et des différences avec un projet alsacien. L'enquête joua aussi un rôle quant à l'insertion nationale de la future MISHA car elle fut une première occasion de prise de contacts avec le Réseau des MSH. Ses résultats furent présentés dans une réunion ouverte aux équipes de recherche le 13 avril 1999 et dans un document daté du 1^{er} juin, dit *Dossier d'analyse*.

1.3.4. De l'avant-projet au projet : l'inscription au Contrat triennal « Strasbourg Ville européenne 2000-2002 »

En même temps, deux autres documents furent préparés : la *fiche-projet* du 13 avril 1999, pour candidature au CPER ou au contrat triennal et la *Note d'étape* du 25 mai 1999. L'avancement des réflexions et le soutien des collectivités territoriales déterminèrent une révision à la hausse des surfaces et des coûts : l'estimation des surfaces utiles passa à une fourchette comprise entre 4 317 et 5 267 m², avec des coûts compris entre 10 et 12 millions d'euros. Il était envisagé d'héberger 6 à 8 équipes, « dont au moins une serait extérieure à l'UMB » ainsi que les PUS, de prévoir un « espace documentaire » et de faciliter l'accueil des doctorants. On proposait de faire fonctionner scientifiquement le projet dès 2000, de façon à préparer la contractualisation universitaire 2001-2004 et à intégrer le Réseau des MSH. En mai, la Délégation régionale à la recherche fit savoir que le dossier était retenu dans le contrat triennal 2000-2002 et classé parmi les trois projets prioritaires pour l'Alsace, avec prise en compte de la fourchette haute, les collectivités faisant passer leur part de contribution des 50 % obligatoires à plus de 60 %²².

À ce moment-là se constituèrent les structures qui allaient porter le projet. Un comité de pilotage provisoire fut installé le 2 juin, où étaient représentées les quatre universités alsaciennes, la Délégation régionale du CNRS, la Délégation régionale à la recherche et l'équipe de projet ; il était présidé par le président de l'UMB. L'équipe de projet était composée de trois personnes : un chef de projet (Alain Chauvot), un chef-adjoint (Patrick Watier), et une secrétaire générale (Carine Klein, dont le contrat, géré par l'UMB, continua d'être financé par le Conseil régional).

²² Total : 80 MF. Coût d'investissement : études et construction : 67 MF ; équipement : 13 MF. Répartition des financements : État : 22,33 MF pour la construction (MEN), 7,67 MF pour l'équipement, dont 4 MF Ministère de la Recherche, 1,67 MF MEN, 2 MF CNRS ; Conseil régional d'Alsace : 19,71 MF pour la construction, 1,77 MF pour l'équipement ; Conseil général du Bas-Rhin : 12,48 MF pour la construction, 1,78 MF pour l'équipement ; Communauté urbaine de Strasbourg : 12,48 MF pour la construction, 1,78 MF pour l'équipement. Sur les 5 267 m² de surface utile, il était prévu d'en affecter en particulier 1 450 pour les équipes hébergées, 450 pour les projets 1 397 pour la bibliothèque et 200 pour les locaux techniques d'archéologie.

1.3.5. La question de la localisation

La question de la localisation fit apparaître deux alternatives successives. La première était le choix entre une construction neuve et l'aménagement d'un bâtiment ancien (relevant ou non du patrimoine universitaire). Mais il apparut bientôt qu'aucun bâtiment n'était disponible dans le centre de Strasbourg. Il fallait donc rechercher un terrain constructible, si possible dans le patrimoine public. On bascula donc dans une seconde alternative, qui posa la question de la situation : le choix entre une installation sur le campus central ou sur un campus périphérique, Cronembourg ou Illkirch. Mais la seconde option n'aurait pas manqué d'avoir des conséquences sur la nature de l'opération, en raison des réticences des SHS à s'éloigner des campus centraux.

La *Note d'étape* du 25 mai retint de façon préférentielle un site sur le campus de l'Esplanade, dit « site Victoire », face à la future station de tram « Observatoire ». Celui-ci présentait plusieurs avantages : accès facile, bonne situation, proximité avec le Palais universitaire, liaison avec la BNUS rapide. Mais il avait un inconvénient : la parcelle était un rectangle long et étroit, imposant de fortes contraintes aux gestes architecturaux et à des extensions. Dans le cas où l'opération se révélerait impossible, la Note proposa comme solution de remplacement le site d'Illkirch, relié par tram.

Il restait à vérifier la faisabilité de l'opération, notamment en raison du dépôt d'un autre projet de construction interuniversitaire sur la même parcelle, effectué début juin par le Pôle universitaire européen de Strasbourg pour le Collège doctoral européen. Il fut donc décidé de procéder à une étude de faisabilité de la construction conjointe des deux projets sur le site « Victoire », étude dont le maître d'ouvrage fut le Pôle, en tant que responsable de l'aménagement du campus ; elle fut confiée au cabinet d'architectes strasbourgeois Tekton.

1.4. L'affirmation du concept de Maison des sciences de l'Homme (juin-décembre 1999)

1.4.1. Le *Dossier d'analyse* du 1^{er} juin 1999 : portée et limites

Le *Dossier d'analyse* du 1^{er} juin 1999, dont la rédaction fut confiée à Carine Klein, donne la vision de l'état du dossier par l'équipe de projet à cette date. Il rend compte de la diversité des MSH, en termes d'implantations, d'architectures, de profils et de statuts. Par confrontation, pour Strasbourg, le concept d'une Maison de la recherche essentiellement « hôtelière » est désormais dépassé, au profit d'une structure de recherche interdisciplinaire insérée dans un Réseau et abritant des services et équipements communs : une Maison des sciences de l'Homme ; c'est désormais de cette manière que se dénomme la *Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme – Alsace (MISHA)*. Le choix de l'adjectif « interuniversitaire » traduit la volonté d'insérer le projet au cœur des structures universitaires et d'associer les forces des quatre universités alsaciennes. La vie scientifique et les aspects architecturaux sont envisagés globalement, une construction idéale étant censée offrir des possibilités d'échanges, de rencontres, de travail en commun meilleures que dans des locaux traditionnels ; c'est la raison pour laquelle s'exprime le souhait d'un bâtiment qui ne comporte qu'un nombre limité de niveaux et qui permette aux chercheurs de se rencontrer. L'accent est mis sur la place donnée aux doctorants et aux jeunes chercheurs ainsi qu'aux « espaces pépinières », non affectés à des équipes constituées. Quant au centre de documentation, il est alors conçu comme un « service commun d'aide à la recherche », abritant des « fonds pointus » propres aux équipes et à des programmes fédératifs et donnant accès à des banques de données.

1.4.2. Les débats autour du profil scientifique et de l'hébergement des équipes (juin 1999)

La validation des projets de nouvelles MSH impliquait la définition d'une identité scientifique. Les contacts nécessaires avaient été maintenus du côté du CNRS avec Georges Tate et établis au Ministère avec Robert Ilbert et Martine Bentaboulet. Martine Bentaboulet était particulièrement attentive à la question du profil scientifique et au sort des équipes strasbourgeoises associées au CNRS. Georges Tate revint à Strasbourg le 2 juin, soucieux des liens entre le projet de Maison et la structuration de ces équipes, particulièrement en sciences de l'antiquité.

Il est indéniable que les interlocuteurs ministériels ou relevant du CNRS s'interrogeaient aussi bien sur l'identité scientifique de la MSH que sur la nature des équipes qui seraient candidates à l'hébergement. Les porteurs du projet avaient avancé des propositions thématiques larges²³. Or l'idée d'un maillage du territoire par des MSH s'accompagnait d'une volonté de doter chaque Maison d'une identité, ce qui supposait des choix. Il n'était pas aisé de combiner cette option avec le désir de créer dans chaque MSH des pépinières de projets innovants : une identité scientifique n'est pas figée une fois pour toutes. Toutes les conditions étaient donc réunies pour une confrontation de conceptions où l'avenir voire le sort du projet pouvaient se trouver en cause.

La visite que fit à Strasbourg Martine Bentaboulet le 15 juin fut révélatrice. Elle montra l'existence d'un écart entre des souhaits locaux d'un projet large et dont l'interdisciplinarité était le cœur, et des intentions (ministérielles ou plutôt CNRS ?) de soutenir un projet resserré autour de deux pôles, considérés, à tort ou à raison, comme représentatifs des forces strasbourgeoises, les sciences de l'Antiquité et les « études européennes ». Certes, la définition de tels pôles pouvait être comprise de façon suffisamment floue pour intéresser une grande partie de la communauté scientifique, mais cette demande d'affichage fut ressentie par beaucoup comme étant de nature à exclure des champs disciplinaires. L'équipe de projet fut placée devant un dilemme : soit renoncer à une dynamique scientifique qui avait trouvé écho, soit mettre en péril la validation du projet. Dans l'immédiat, et après n'avoir exclu aucune hypothèse, on choisit de donner la priorité à l'impératif de validation, sans renoncer à maintenir des perspectives aussi ouvertes que possible.

Sur deux autres points, la mission de Martine Bentaboulet eut des répercussions importantes. Le premier concernait la définition des équipes susceptibles d'être hébergées. Se renforça l'idée de se concentrer sur des unités associées au CNRS et dont les conditions d'installation étaient perfectibles. Deux unités adossées à l'Université Robert Schuman et éloignées du campus central auraient intérêt à rejoindre la MSH : l'UPRES-A 7012 Société, droit et religion en Europe (URS/CNRS), implantée sur le campus de Cronembourg, et l'UPRES-A 7013 Centre d'études germaniques (URS/CNRS) qui se trouvait au centre ville. Avec l'UPRES-A 7043 Cultures et sociétés en Europe (UMB/CNRS), on aurait là trois équipes représentatives du Pôle Europe. Quant à l'installation des historiens antiquisants, elle était liée à la constitution d'une UMR regroupant des éléments dispersés dans trois unités : les fractions strasbourgeoises de l'UMR 7571 Proche-Orient, Monde turc et Asie mineure PROTASI (UMB/Versailles-St Quentin en Yvelines/CNRS) et de l'UMR 7572 Histoire et archéologie de Byzance (Collège de France/UMB/CNRS) ainsi que l'UPRES-A 7044 Antiquité romaine et chrétienne (UMB/UHA/CNRS)²⁴ ; cette affaire-là relevait de la politique

²³ Les *Éléments de réflexion pour un profil scientifique*, présentés le 15 juin 1999 par le chef de projet, dessinaient une « Maison de projets », autour de trois axes, Savoir et mémoire, Modèles et pratiques, Sociétés et cultures, avec une annexe Organon (de la production à la diffusion du savoir).

²⁴ À l'époque celle-ci intégrait aussi une équipe dont les membres relevaient par ailleurs de l'Institut de théologie protestante, le Centre d'acquisition et de documentation patristique (CADP).

universitaire et devait donner lieu à des négociations délicates, aboutissant à la création de l'UMR 7044 Étude des civilisations de l'Antiquité (UMB/UHA/CNRS) en 2001.

Le second point découle de cette dernière perspective : il s'agit de la place de la documentation. Du côté du Pôle Europe, il ne fut jamais question de transférer les fonds de la Bibliothèque de sociologie de l'UMB, qui venait d'être organisée au Patio par le Service commun de documentation (SCD). Les fonds pointus de l'UPRES-A 7012 devaient être transférés, mais leur importance quantitative était faible. En revanche, l'UPRES-A 7013 Centre d'études germaniques abritait une bibliothèque d'environ 30 000 volumes. Plus difficiles encore étaient les problèmes que posaient les collections, extrêmement riches et orientées très largement vers la recherche²⁵, en sciences de l'Antiquité déposées au Palais universitaire dans les locaux des différents instituts²⁶ et au Patio dans les locaux du Groupe de recherche d'histoire romaine.

Ce problème interférait avec celui de la réorganisation de l'ensemble des bibliothèques des instituts de l'UFR des sciences historiques de l'UMB²⁷. Depuis 1997, celles-ci avaient été théoriquement intégrées dans le SCD mais la mise en œuvre de cette intégration se heurtait à de multiples difficultés :

- d'ordre matériel : comment regrouper et réorganiser des collections dispersées, aux multiples systèmes de cotation, et fruits de décennies de pratiques d'achat propres à chaque institut ou à chaque équipe, ce qui était facteur tant de lacunes que de doublons ?
- d'ordre psychologique : comment passer d'une gestion effectuée par les enseignants-chercheurs à une gestion confiée à des professionnels de la documentation ?
- d'ordre politique : comment mettre en œuvre une politique d'achat cohérente et articulée avec les exigences pédagogiques et scientifiques ?

L'équipe de projet s'en était tenue jusque-là, avec prudence mais sans illusion, à mentionner l'hypothèse de transferts limités d'ouvrages, correspondant à des fonds d'équipes et à des programmes de recherche. Mais de telles collections n'étaient guère sécables²⁸. Les antiquisants firent savoir qu'ils n'envisageaient pas de s'installer à la MISHA sans leurs instruments de travail. De son côté, le Ministère affirma la nécessité d'un transfert global des collections. L'université, au début réticente, comprit rapidement les enjeux d'une telle opération, sous réserve d'une accessibilité de la bibliothèque pour les étudiants²⁹, et les professionnels de la documentation travaillèrent à la mise en œuvre de cette solution³⁰.

²⁵ À la fois par l'héritage des collections d'époque allemande et l'affectation de crédits d'origine universitaire et CNRS.

²⁶ Cette dénomination, héritée de l'époque allemande, désigne des « départements » de faculté, structures de nature désormais essentiellement pédagogique, dont les locaux polyvalents servaient alors de bureaux, de bibliothèques et de salles de séminaires voire de cours ; une partie de leur superficie était comptabilisée au titre de la recherche et une partie des collections avait été acquise avec des crédits recherche.

²⁷ Sur l'ensemble de la question, Claude Lorentz, « Accompagner la recherche en sciences de l'Antiquité. Les bibliothèques d'histoire ancienne et d'archéologie de l'Université Marc Bloch et la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace : perspectives et écueils », *Bulletin de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg*, 59 (2005), p. 103-117.

²⁸ Comme le relève Cl. Lorentz, *op. cit.*, p. 112 : dans l'étude des mondes antiques, « les documents publiés ...se caractérisent par une durée de vie et d'utilisation longue ».

²⁹ La création récente par le SCD au Palais Universitaire d'une Bibliothèque de Sciences historiques de 1^{er} cycle créait des conditions particulièrement favorables.

³⁰ A. Faller, *Donner accès à la documentation de recherche en sciences de l'Antiquité : une proposition de recotation unitaire de collections d'instituts*, Mémoire d'études de l'ENSSIB, Diplôme de conservateur de bibliothèque, 2002, sous la direction de Raymond Bérard, ENSSIB (en ligne), affirme dans sa conclusion : « Si le projet de la bibliothèque de la MISHA constitue une occasion extraordinaire de promotion et de modernisation pour les collections strasbourgeoises des sciences de l'Antiquité, il est également une chance à saisir par les professionnels des bibliothèques pour continuer de démontrer l'efficacité de leurs savoir-faire au service de la communauté scientifique ».

L'opération porterait sur 40 000 volumes et 1 500 titres de périodiques (dont 300 vivants), ce qui créait un ensemble comparable à ceux qui se trouvaient dans certaines MSH qui abritaient des fonds documentaires importants³¹. La perspective était celle d'une bibliothèque largement ouverte et bien équipée où dominerait le libre accès. Tout le monde trouvait son compte dans cette réorganisation du projet documentaire de l'UMB³². Mais pour l'équipe de la MISHA, appelée notamment à jouer un rôle de médiation entre les parties prenantes, il en résulta un lourd accroissement de ses charges.

1.4.3. L'état du projet à la fin de l'année 1999 et l'identité de la MISHA

Le projet fit l'objet d'une présentation le 8 novembre, ouverte à tous les universitaires d'Alsace en SHS, dans les locaux d'une université partenaire, l'ULP. En présence notamment de Fabienne Keller, vice-présidente du Conseil régional, de Daniel Payot, président de l'UMB, de Jean-Yves Mérimond, président de l'ULP, elle réunit, pour le Ministère, Maurice Garden, Martine Bentaboulet, Laurent Buisson et, pour le CNRS, Georges Tate. Maurice Garden s'attacha à dissiper des craintes : une telle opération n'aurait-elle pas pour effet pervers, se demandaient certains, de ponctionner les crédits universitaires au profit de la MSH ? Maurice Garden montra qu'il fallait distinguer les budgets relevant de la contractualisation des universités et ceux qui relevaient des actions incitatives et qui soutenaient notamment les MSH : il n'y aurait pas ponction sur le budget des établissements mais apport. La dimension interuniversitaire était essentielle. Quant à l'appui du CNRS, qui devrait participer à la définition des équipes associées à la Maison, il était nécessaire, eu égard à ses ressources financières et humaines. La vocation de la Maison était d'héberger des équipes et des projets et il lui appartenait de constituer son conseil scientifique. Si elle devait affirmer son identité, elle n'en devait pas moins demeurer une structure ouverte. Il lui faudrait enfin rejoindre le Réseau en voie de constitution. Dans l'immédiat, il faudrait faire fonctionner le projet scientifique, avant même la construction.

2. Mise en œuvre : aspects institutionnels, projet architectural, activités scientifiques (2000-2004)

La mise en place de la MISHA ne peut être dissociée du contexte national et local. L'évolution de la politique de recherche pesa sur la conduite du projet, notamment après 2002. Certes, à l'ACI « Réseau des MSH » succéda en 2002 l'ACI « Techniques, terrains, théories » dans lesquelles les MSH purent trouver d'importants moyens à travers les *contrats d'objectifs* ; mais en 2004, c'en fut fini du Fonds national de la science. Dans le même temps, les universités virent leurs responsabilités et leurs moyens évoluer et la place du CNRS commença d'être redéfinie. Bientôt les procédures d'évaluation et les modalités de financement de la recherche allaient connaître de profondes transformations.

À Strasbourg, lors de la cérémonie du dixième anniversaire du Pôle universitaire européen en 2001, les trois présidents des universités strasbourgeoises avancèrent la proposition d'une fusion, au principe de laquelle adhéra d'emblée le chef de projet, tant le cadre institutionnel local lui paraissait à la fois lourd et complexe et peu propice au dialogue

³¹ S'ajoutèrent ultérieurement à ce fonds, sur la proposition du SCD de l'URS, des ouvrages de droit romain.

³² Il convient toutefois de mentionner que la BNUS ne vit pas à ce moment-là sans réserves la gestion d'une telle entreprise par un SCD universitaire. De façon plus générale, les relations entre la BNUS (qui devait alors faire face à des problèmes difficiles) et la MISHA, évoluèrent, après une certaine tension initiale au moment des candidatures au CPER, dans le sens d'une collaboration à partir de la nomination de Bernard Falga comme Administrateur en 2002.

entre les disciplines ; mais les perspectives et les modalités restaient imprécises. Dans les contrats quadriennaux élaborés pour 2005-2008, la MISHA apparut, en sus de sa présence dans le contrat de l'UMB, dans le volet commun des quatre universités alsaciennes. L'équipe s'appuya sur les différents services de l'UMB, en tout premier lieu sur le Service de la recherche et des études doctorales (SRED), ainsi que sur ceux des universités partenaires. Et le travail en commun, qu'il s'agisse de recherche ou de gestion de projet, préfigura ce que pourrait être une communauté scientifique en sciences humaines et sociales ouverte sur les autres sciences.

2.1. Organisation : structures institutionnelles et conditions de travail

2.1.1. Des structures provisoires à l'UMS 2552 CNRS/UMB

Jusqu'au début 2002, la MISHA fonctionna avec des structures provisoires : comité de pilotage, présidé par le président de l'UMB, Daniel Payot³³ ; conseil scientifique de préfiguration désigné par le comité de pilotage et présidé par le chef de projet ; « Cellule interuniversitaire de projet », dont les trois membres (A. Chauvot, P. Watier, C. Klein) étaient issus de l'université porteuse et dont la composition fut approuvée par les universités partenaires. Le chef de projet fut officiellement reconnu par le Ministère (17 décembre 1999)³⁴. Le fonctionnement de cette équipe n'eût pas été possible sans le soutien du Conseil régional, qui prit en charge le salaire de la secrétaire générale du projet jusqu'à ce que le CNRS crée un poste d'ingénieur d'études en 2002. Ce furent ces structures qui préparèrent le Programme pluri-formations MISHA du contrat d'établissement 2001-2004 et suivirent l'ensemble du projet jusqu'au début 2002³⁵.

L'équipe s'étoffa progressivement. L'UMB mit à disposition de la MISHA une IATOS chargée des questions financières (Yvette Cunin, issue du SRED-Publications, d'abord à temps partiel puis à plein temps, à laquelle succéda Ahn Pham, suite à son départ en retraite, à la rentrée 2003, puis Lydie de Paoli). Dès sa reconnaissance officielle comme chef de projet, Alain Chauvot missionna, en janvier 2000, pour les questions informatiques, Catherine Douvier, ingénieure d'études CNRS affectée à l'UMR 7044 mais dont les fonctions englobaient déjà la gestion de bases de données d'autres équipes ; pour les questions documentaires, Dominique Baudin, directeur du SCD de l'URS et, afin de compléter l'état des lieux de la documentation des antiquisants, Marie-Jo Morant, ingénieure d'études CNRS affectée à l'UMR 7044. Par la suite, le SCD de l'UMB reprit la réflexion sur l'organisation, avec les utilisateurs et l'équipe de projet, de la future bibliothèque ; un « Pôle MISHA » documentation fut installé par le SCD de l'UMB au Palais universitaire, avec, à compter du 1^{er} septembre 2002, comme chef de projet, un nouveau conservateur, Claude Lorentz.

En mai 2002, suite aux demandes réitérées du chef de projet, qui estimait qu'une simple « cellule » était une structure trop fragile pour gérer une opération de cette ampleur, fut

³³ D. Payot, PR, président de l'UMB, R. Kleinschmager, PR, vice-président de l'ULP, M. Storck, PR, vice-président Recherche de l'URS, Mme M.-L. Freyburger, PR, UHA, L. Buisson, délégué régional à la recherche et à la technologie, A. Nouailhat, délégué régional du CNRS, B. Ancori, PR, ULP, O. Jouanjan, PR, URS, A. Chauvot, PR, UMB, P. Watier, PR, UMB, Mme C. Klein, UMB, X. Lafon, PR, Université de Provence.

³⁴ Comme pour d'autres projets de MSH, celui-ci fut donc porté, dans un premier temps, par le vice-président Recherche de l'université d'adossment ; cette situation cessa en janvier 2002 à la fin de la mandature du CS, le chef de projet étant en avril 2002 nommé à nouveau chargé de mission par l'UMB puis devenant en mai directeur de la nouvelle UMS.

³⁵ On peut ajouter que, conformément au vœu émis par les présidents des universités strasbourgeoises, l'assemblée générale de la MSH de Strasbourg prononça la dissolution de l'association de celle-ci le 19 janvier 2001, avec affectation des reliquats pour partie à la MISHA et pour partie aux Presses universitaires de Strasbourg.

mise en place l'Unité mixte de service 2552 CNRS/UMB, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Alain Chauvot en devint directeur et Patrick Watier directeur-adjoint ; y fut immédiatement implanté un poste d'ingénieur d'études gestionnaire, sur lequel, après sa réussite au concours national en mai, Carine Klein fut affectée en septembre. Furent également affectées à l'UMS par transfert : en juillet, suite à la disparition du Centre d'études germaniques, Christiane Falbisaner-Weeda, ingénieure de recherche CNRS documentation, sur laquelle reposait la rédaction de la *Revue d'Allemagne* ; en août Catherine Douvier (*supra*). L'UMB affecta une secrétaire puis un second informaticien sur contrat et obtint en 2004 du Ministère la création d'un poste de technicien administratif.

La création de l'UMS entraîna la mise en place d'un nouveau comité de pilotage, alternativement présidé par le président de l'Université Marc Bloch (François-Xavier Cuche) et par le directeur scientifique des SHS au CNRS ou son représentant (Christian Henriot), dont la séance inaugurale se tint le 3 avril 2003, et d'un conseil scientifique de 12 personnalités, dont la moitié était désignée par le CNRS et l'autre moitié par l'UMB après consultation des universités partenaires ; son premier président fut Georges Tate, qui avait quitté ses fonctions au CNRS. Ce furent ces structures qui suivirent la fin de l'exécution du PPF MISHA 2001-2004 et la préparation du contrat quadriennal 2005-2008. Des conventions bilatérales furent conclues, le 12 mai 2003, entre l'UMB, établissement porteur, et les autres universités d'Alsace, établissements partenaires, la quasi-totalité des équipes de recherche en SHS d'Alsace non-candidates à l'hébergement figurant comme « équipes-partenaires ».

Il fallut enfin préparer la mise en place d'une nouvelle direction pour le *contrat* 2005-2008, le directeur et le directeur-adjoint de l'UMS ayant fait savoir dès 2003 leur retrait à l'achèvement du contrat quadriennal 2001-2004. Les tutelles puis les universités partenaires s'accordèrent, en mars 2004, sur le nom de Christine Maillard, professeure à l'UMB, comme directrice à compter du 1^{er} janvier 2005 et en septembre 2004 de Didier Georgakakis, professeur à l'URS comme directeur-adjoint ; tous deux exerçaient des responsabilités dans leur université³⁶ et participaient à la vie scientifique de la MISHA.

2.1.2. Fonctionnement : de la dispersion au regroupement

Originellement, l'équipe ne disposait d'aucun local en propre. Ses conditions de travail connurent deux évolutions.

1) En octobre 1999, l'URS proposa une pièce de 28 m² au premier étage du Bâtiment L'Escarpe : la salle 116 devint le centre névralgique de la MISHA durant plus de quatre ans³⁷. Une certaine dispersion subsistait néanmoins, l'informaticienne et la comptable étant au Patio, la première dans les locaux de l'UMR 7044, la seconde au Service des publications dans la « Galerie Technique ». Quant aux surfaces totales, elles n'atteignaient pas 80 m².

2) À l'automne 2003, Alain Nouailhat, délégué régional du CNRS, proposa de mettre à la disposition de l'UMS 2552 140 m² répartis en sept bureaux au Bâtiment 40 du campus de Cronembourg. Le directeur de l'UMS demanda à la présidence de l'UMB et à la direction scientifique SHS du CNRS l'autorisation du transfert jusqu'à l'achèvement de la construction, solution mise en œuvre le 23 février 2004. Elle comportait certes le risque d'éloigner l'équipe de la MISHA de la grande majorité des chercheurs en SHS mais permettait de renforcer sa cohésion et sa capacité de travail ; et, de fait, non seulement l'équipe se trouva dès lors placée dans des conditions très proches de celles qu'elle devait connaître une fois le bâtiment livré,

³⁶ Christine Maillard comme directrice de l'EA 1341 Études Germaniques : mémoires et frontières et directrice de l'École doctorale des Humanités, et Didier Georgakakis comme directeur de l'EA 2318 Groupe de Sociologie politique européenne.

³⁷ De façon plus générale, le rôle des responsables de l'URS doit être souligné : Christian Mestre, président, Michel Storck, vice-président Recherche, Marielle Thiévenaz, secrétaire générale à la recherche.

mais cette implantation ne distendit pas les liens entre la MISHA et ses nombreux interlocuteurs.

2.1.3. Les structures hébergées : confirmations et modifications

En ce qui concerne les unités de recherche, les hypothèses formulées en 1999 furent validées par le comité de pilotage de l'UMS 2552 du 15 octobre 2003, après avis du CS du 7 octobre, sauf sur un point. Furent approuvées les candidatures de l'UMR 7043 Cultures et sociétés en Europe (UMB/CNRS, dir. Patrick Watier), de l'UMR 7044 Étude des civilisations de l'Antiquité (UMB/UHA/CNRS, qui regroupait les historiens antiquisants et archéologues strasbourgeois ainsi que la papyrologie et les antiquisants de l'UHA, dir. Jean Gascoy), de l'UMR URS/CNRS 7012 Société, droit et religion en Europe (SDRE) (dir. Francis Messner) et du Laboratoire d'épistémologie des sciences de la vie et de la santé, composante dirigée par Christian Bonah et Matthias Dörries de l'EA 3424 Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie (ULP, dir. Bernard Ancori).

En revanche, le Centre d'études germaniques (UPRES-A puis FRE) avait disparu du programme : il perdit son association avec le CNRS et ne fut pas reconduit dans le contrat d'établissement de l'URS pour 2001-2004 ; cela entraîna une révision du projet documentaire, ses collections étant transférées à la BNU. L'URS proposa avec succès la candidature de l'EA 2318 Groupe de Sociologie politique européenne (dir. Didier Georgakakis), qui, désireux d'une association avec le CNRS, finit par rejoindre le SDRE au 1^{er} janvier 2005 pour former une nouvelle UMR 7012 Politique, religion, institutions et sociétés : mutations européennes (PRISME) URS/CNRS, qui serait donc entièrement hébergée à la MISHA.

Quant à l'hébergement d'activités éditoriales, il se limita à l'accueil du Service des publications de l'UMB sans concerner l'association PUS, suite aux observations faites par le Ministère sur la situation de l'ensemble de l'édition universitaire à Strasbourg³⁸.

2.1.4. La MISHA et le Réseau des MSH

La MISHA rejoignit le Réseau des MSH dès 2000. Celui-ci constitua un outil qui complétait l'adossement à l'université et au CNRS : en matière de structuration de la recherche, la MISHA se situa donc à l'intersection entre deux logiques, celle de site et celle de réseau. Elle fut représentée à la réunion des directeurs qui se tint le 5 juin 2000 à Aix en Provence à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme et qui aboutit à la rédaction du texte fondateur de la Charte des MSH. L'année suivante, l'UMB figura en tant qu'établissement porteur parmi les signataires de la convention liant le CNRS, le Ministère de la Recherche, les Maisons dotées de la personnalité juridique et les universités auxquelles sont rattachées les autres Maisons. La MISHA participa aux activités du Réseau ; en particulier, elle géra depuis 2002 sur 3 ans un programme inter-MSH soutenu par l'ACI « 3T » et en partie issu de l'un de ses propres programmes³⁹. Son directeur fut, en 2003-2004, second vice-

³⁸ Avis défavorable porté par la MSU le 8 février 2001 sur le projet de Programme pluri-formations (PPF) publications présenté par l'UMB pour le Contrat 2001-2004, la MSU demandant une réorganisation complète des activités de publication universitaire à Strasbourg ; expertise ministérielle globale positive du projet MISHA, en date du 5 mars 2001, avec la transmission de l'avis très favorable de la Direction de la recherche assorti d'une réserve sur « la nécessité impérieuse de restructurer les Presses universitaires de Strasbourg et les Presses de l'UMB (i.e. le Service des publications de l'UMB) avant leur installation dans la MISHA ». La direction de l'association PUS et celle de la MISHA ne faisant pas la même lecture de ces documents, l'hypothèse d'une installation de l'association PUS dans la MISHA fut abandonnée en janvier 2003.

³⁹ « Dynamique d'un système de santé complexe, XIX^e-XX^e siècles. Études historiques comparées. Trajectoires d'agents thérapeutiques France – Allemagne – Grande-Bretagne », responsables Chr. Bonah et M. Dörries, EA 3424 ULP, avec la MSH Paris, l'ISH Lyon et l'INSERM.

président du bureau du Réseau des MSH. En sus de l'évaluation effectuée par le Ministère, chaque nouvelle MSH était suivie par le conseil d'orientation stratégique du Réseau ; au sein de celui-ci, Roland Étienne, ancien directeur de l'École française d'Athènes, fut en charge du dossier.

2.2. Vers la construction : faisabilité, programmation, concours

2.2.1. Projet scientifique et projet architectural

L'objectif exprimé par l'équipe de projet était de créer des conditions de vie et de travail favorisant des rapports scientifiques entre les acteurs de la MISHA ; d'où le souhait d'un bâtiment n'excédant pas trois niveaux et offrant une bonne qualité de vie. À côté de locaux propres aux équipes hébergées et de services communs devaient exister des salles mutualisées et un « espace valorisation » ; l'accent devait être mis sur quelques « espaces de convivialité », complétés par une cafétéria. Au lieu des espaces cloisonnés classiques traditionnels, il fallait trouver la juste mesure entre la création de lieux de travail calmes et retirés et l'existence d'espaces ouverts et de circulations rompant l'isolement. Une certaine souplesse dans la définition et l'affectation des locaux fut considérée comme fondamentale, se traduisant pour certains par des tailles diverses prévus pour l'accueil de projets interdisciplinaires ainsi que par des bureaux réservés à des chercheurs invités. La bibliothèque devait, notamment par le choix de ses matériaux, présenter une continuité d'atmosphère avec les anciens locaux des instituts. À destination de l'archéologie devaient être conçus des locaux techniques. Des espaces réservés aux doctorants étaient prévus dans les locaux des équipes hébergées mais aussi figurer en tant que tels dans la bibliothèque.

2.2.2. De l'étude de faisabilité au permis de construire

Plusieurs phases doivent être distinguées.

1) D'octobre 1999 à mars 2000, le Cabinet Tekton mena l'étude de faisabilité des deux constructions, MISHA et CDE, sur le site « Victoire », qui conclut de façon positive.

2) L'équipe de la MISHA se tourna vers la région Alsace, lui demandant de bien vouloir assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction (juin 2000) ; celle-ci accepta⁴⁰, tout en désignant comme mandataire la Direction départementale à l'équipement⁴¹. La maîtrise d'ouvrage « premier équipement » serait assurée par l'UMB⁴², le PUE assurant la maîtrise d'ouvrage des aménagements extérieurs. Dans l'immédiat, furent élaborées une pré-programmation puis une programmation, tâches confiées en 2001-2002 au cabinet GPCI de Strasbourg⁴³. L'équipe de la MISHA prit une part active à ces travaux tout en relayant les souhaits des futurs utilisateurs du bâtiment. L'ultime version de la programmation fut approuvée en novembre 2002⁴⁴. Parallèlement, des réunions de coordination se tinrent avec le CDE afin de résoudre les problèmes que posait l'implantation sur une même parcelle.

3) Le jury de concours de maîtrise d'œuvre se fit en plusieurs temps : début juillet 2002, le concours fut ouvert. Le 22 octobre 2002, le jury retint pour la phase finale 5 candidats parmi 41 concurrents, qui devaient rendre leurs esquisses (anonymées) le 31 janvier 2003. L'équipe de la MISHA, sauf son directeur, appelé à participer au seul jury final, prit

⁴⁰ Chef de projet : R. Wurgler. Le directeur des Services techniques de la Région, qui supervisa les opérations, était Maurice Barth.

⁴¹ Convention de mandat signée le 8 août 2002. Responsables : V. Jung, M.-Jo Issler, V. Thomas.

⁴² Responsabilité confiée à la Division des services techniques, avec délégation à B. Doughouas.

⁴³ Responsable : W. Picco.

⁴⁴ La surface utile prévue fut réduite afin de respecter le budget (de 5 327 à 4 940 m² utiles).

part aux groupes de la commission technique qui examina les projets et prépara les travaux du jury final ; Maurice Garden, qui avait alors quitté ses fonctions au Ministère mais était devenu chargé de mission pour le Réseau des MSH, accepta de se joindre à la commission. Le 1^{er} avril 2003, le jury classa au premier rang le projet émanant du cabinet marseillais Atelier 9/Fabienne Bétoulaud, proposition validée le 23 mai par le président de Région. Ce projet constituait une réponse adéquate au cahier des charges et aux contraintes du site. Il proposait un bâtiment sur trois niveaux, sobre et fonctionnel, aéré par deux patios internes. Son cœur était constitué par un atrium central éclairé par un puits de lumière. Après les phases d'*avant-projet sommaire* et *avant-projet détaillé*, le permis de construire fut délivré le 18 novembre 2004⁴⁵.

4) L'UMB, maître d'ouvrage pour le premier équipement, avait choisi, après concours, le 28 octobre 2003, d'en confier la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte qui avait été désigné pour la construction.

3. Activités scientifiques : la priorité de l'interdisciplinarité

3.1. Identité scientifique et missions

La question de l'identité scientifique de la MISHA fit l'objet de précisions dans deux documents émanant du Ministère de la Recherche : l'avis de la Mission scientifique universitaire sur le projet de PPF au contrat d'établissement de l'UMB 2001-2004 (8 février 2001) et l'avis donné par la Direction de la programmation du Ministère sur l'ensemble de l'opération, qui intégrait la position de la Direction de la recherche (5 mars 2001). Dans le premier, il était écrit que « la MISHA (devait) être un levier pour insuffler une nouvelle dynamique à l'ensemble des SHS par delà le noyau central constitué par les deux axes forts ». Dans le second, était fait mention de l'avis très favorable de la Direction de la recherche, qui attirait l'attention sur « l'opportunité de faire de la MISHA le levier d'une restructuration des secteurs littéraires et artistiques, compte tenu de l'étroitesse relative des deux axes forts (histoire ancienne et études européennes) ». Ainsi était tranché, par un compromis souple et ouvert, le débat ouvert deux ans plus tôt entre « profil étroit » et « profil large », la place de la MISHA étant bien définie au cœur des SHS en Alsace. Quant au suivi de la Maison par le comité d'orientation stratégique du Réseau des MSH (*supra*), il se traduisit par le *Rapport* très positif de Roland Étienne (9 juin 2002)⁴⁶.

Les missions de l'UMS portaient sur plusieurs points : soutien à des activités scientifiques propres, de nature interdisciplinaire, les projets étant retenus et suivis par le conseil scientifique, activités de service auprès de ces projets, des équipes hébergées, et, dans la mesure des possibilités, des équipes-partenaires. Le soutien à la recherche se traduisit par la constitution de pôles de ressources, informatique⁴⁷ et documentaire. Les crédits provinrent, dans un premier temps, de reliquats recherche de l'UMB ; puis du soutien des universités et, à partir du CQR 2001-2004, du contrat d'établissement ainsi qu'à partir de 2003 du CNRS ; mais surtout du FNS, qu'il s'agisse de l'ACI « Réseau des MSH » puis à partir de 2002, de l'ACI « 3T » : crédits de préfiguration, puis crédits de soutien de programme scientifique et enfin crédits de contrat d'objectifs portant sur l'outil informatique et documentaire, sans

⁴⁵ La surface utile finale a diminué (4 528 m²) ; 1 390 m² sont affectés à la bibliothèque.

⁴⁶ Ce *Rapport* exprimait toutefois le souhait que les antiquisants se servent de ce nouvel outil et « n'y voient pas qu'une façon d'avoir de nouveaux locaux ».

⁴⁷ Avec en particulier la gestion des bases de données de l'UMR 7044 et de l'UMR 7012, ainsi que celles de divers projets soutenus par l'UMS.

parler du programme numérisation de l'ACI « Réseau des MSH »⁴⁸. Il faut ajouter le soutien apporté sur ses crédits par l'UMB pour la mise à niveau des collections de sciences de l'Antiquité, ainsi que par la Société des amis des universités de Strasbourg et rappeler le financement du poste de secrétaire générale du projet par la Région.

3.2. Activités : vers des axes thématiques

Le CS de préfiguration⁴⁹ se réunit les 20 septembre 2000 (premiers classements des demandes avec des demandes de réécritures), 28 juin 2001 (choix finaux et financements) et 29 mai 2002 (bilan d'étape). L'appel à projets avait mis l'accent sur la dimension interdisciplinaire et si possible interuniversitaire de ceux-ci ainsi que sur la collaboration d'équipes, sans opérer de fléchage particulier ; tous les programmes impliquaient plusieurs équipes du site alsacien. Deux pôles furent constitués, non sans déséquilibre, et les axes furent construits à partir des thématiques des projets. Le pôle Sciences de l'Antiquité n'était représenté que par un programme. Le pôle Études européennes comportait quatre axes : Espaces et institutions de l'Europe, Langues, cultures et sociétés en Europe, Création littéraire et artistique en Europe, Histoire et épistémologie des savoirs en Europe. Chercheurs confirmés et jeunes chercheurs originaires des quatre universités participaient à ces programmes. Du point de vue disciplinaire étaient représentés : les études classiques, la littérature, les sciences du langage, la sociologie, la géographie, l'histoire, les sciences religieuses et le droit, ainsi que la bioéthique. Tous les programmes avaient une dimension interdisciplinaire.

Quant au CS de l'UMS 2552 MISHA⁵⁰, il se réunit le 7 octobre 2003 et le 4 mai 2004, et procéda au choix des projets pour 2005-2008, qui, conformément à la nouvelle procédure, avaient été transmis avec l'accord des universités, la nécessité de l'interdisciplinarité et de la collaboration entre équipes étant rappelée comme condition nécessaire. D'un *contrat quadriennal* à l'autre, il y eut continuité et innovations. Le projet reposait désormais sur six axes construits là encore à partir des projets retenus. Trois existaient déjà : Histoire et épistémologie des savoirs, Institutions et sociétés, Sciences de l'Antiquité (non plus « pôle » mais « axe »). Trois étaient nouveaux : Mondes germaniques (ce qui traduit aussi le soutien apporté par la MISHA à la constitution en 2003 d'un groupement d'intérêt scientifique GIS « Mondes germaniques » en Alsace)⁵¹, Sciences du langage et littératures et Art. Certains programmes étaient entièrement nouveaux, d'autres prenaient la suite d'opérations déjà entamées. L'étude du rôle des savoirs et les sciences du langage tenaient une place forte, l'archéologie faisait son apparition, la présence de la littérature se renforçait, le rôle dévolu à

⁴⁸ Furent notamment concernés les fonds d'iconographie byzantine et la collection ethnologique de l'UMB, ainsi que les papyrus de la BNUS.

⁴⁹ Présidé par le chef de projet, il était constitué par Bernard Ancori, PR, ULP, Patrick Watier, PR, UMB, Olivier Jouanjan, PR, URS, Marie-Laure Freyburger, PR, UHA, François Moureau, PR, Paris IV, Dominique Pestre, EPHE, Marie-Thérèse Robic, Dir. rech. CNRS, Pauline Schmitt-Pantel, PR, Paris I, Jean-Michel Berthelot, PR, Paris V, Aloys Hahn, PR, Trèves, Emilio Gabba, PR, Pavie, Olivier Millet, PR, Bâle.

⁵⁰ 12 membres, 6 nommés par le CNRS : F. Alvarez-Pereyre, dir. rech., CNRS, Jacques Commaille, PR, ENS Cachan, Nicole Commerçon, dir. rech., CNRS, Alain Desreumaux, PR, Lille I, Jean.-Luc Pinol, PR, Lyon 2, Georges Tate, PR, Versailles/St Quentin en Yvelines ; 6 nommés par l'UMB : Christian Civardi, PR, UMB, Jean-Louis Déotte, PR, Paris 8, Bastien François, PR, Paris I, Pierre Hartmann, PR, UMB, Benoît Jurdant, PR, Paris 7, Wolfgang Thönissen, PR, Paderborn (ne siègea pas).

⁵¹ Le projet du GIS « Mondes germaniques » fut élaboré, à partir de mars 2003, suite au souci du président de l'UMB de voir se constituer une structure dédiée à ce domaine, en concertation par la future directrice et le directeur de la MISHA.

l'étude des mondes germaniques sous diverses approches était bien marqué, la part de la bioéthique était confirmée ; et le caractère interdisciplinaire était partout présent⁵².

Pour conclure, trois observations.

1) La « genèse » de la MISHA a associé voire confronté des logiques *bottom up* et *top down*.

2) Elle a été marquée par des interrogations, des inflexions voire, de façon pragmatique, des compromis, comme pour nombre de projets de ce type.

3) Pour autant, la gestion du projet a obéi sans concession à des lignes directrices claires et toujours réaffirmées : interdisciplinarité, adossement universitaire et CNRS, insertion dans un Réseau national, création de conditions de travail pour la recherche en SHS dignes de ce nom, soutien à des activités émergentes et à des pratiques de collaboration, constitution d'instruments de travail communs et soutien aux doctorants et jeunes chercheurs.

Sources et bibliographie

Archives de la MISHA.

Bentaboulet Martine, « Histoire d'une structuration de la recherche : de la Maison au Réseau », in *Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme*, sous la direction de Jacques Commaille, Paris, La documentation Française, 2006, p. 11-27.

Faller Agnès, *Donner accès à la documentation de recherche en sciences de l'Antiquité : une proposition de recotation unitaire de collections d'instituts*, Mémoire d'études de l'ENSSIB, Diplôme de conservateur de bibliothèque, 2002, sous la direction de Raymond Bérard, ENSSIB (en ligne).

Heyer René, Présentation, *Les Carnets de la Maison des sciences de l'Homme de Strasbourg*, Strasbourg, PUS, 2000.

Lorentz Claude, « Accompagner la recherche en sciences de l'Antiquité. Les bibliothèques d'histoire ancienne et d'archéologie de l'Université Marc Bloch et la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace : perspectives et écueils », *Bulletin de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg*, 59 (2005), p. 103-117.

⁵² La (nouvelle) Direction de la recherche du Ministère estima que le bilan était « mitigé » (13 octobre 2004) alors que le CNRS salua le travail d'une équipe « dynamique et bien structurée » (29 juin 2004). On versera ces appréciations autant à l'histoire de la MISHA qu'à celle d'une histoire, qui reste à écrire, de l'évaluation de la recherche.